

RÉSUMÉ

ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

MSF ET LA GUERRE EN EX-YOUGOSLAVIE 1991-2003

LAURENCE BINET



Le résumé décrit le contexte ainsi que la forme et la teneur [DS2.1]des prises de parole publiques de MSF et les principaux dilemmes auxquels elles essayaient de répondre.

Il s'inscrit dans le cadre d'une publication plus détaillée qui reconstitue les événements à partir d'extraits de documents issus des archives de MSF ou de la couverture médiatique de l'époque, ainsi que d'entretiens avec le personnel de MSF.

Vous pouvez télécharger la publication complète sur notre site :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>

Les études de cas sur les prises de parole publiques (Speaking Out Case Studies - SOCS) de MSF sont développées sous la responsabilité de MSF International. L'ensemble des études est disponible en accès libre, en anglais et en français.

RÉSUMÉ

Au début des années 1990, après le démantèlement de l'Union soviétique, la République fédérative socialiste de Yougoslavie¹ connaît à son tour des tensions séparatistes.

Ces tensions sont exacerbées par le régime de Slobodan Milosevic, à la tête de la République de Serbie, dont l'objectif est de créer une « Grande Serbie » abritant toutes les régions où vivent des minorités serbes. L'armée fédérale, tombée sous le contrôle de la Serbie, soutient les milices armées proserbes à l'œuvre dans la région croate de Krajina et en Bosnie² orientale.

La République serbe de Krajina, en avril 1991, puis la République des Serbes de Bosnie (Republika Srpska) en janvier 1992, proclament leur indépendance sans aucune base constitutionnelle.

En Bosnie orientale, les forces bosno-serbes mènent une politique qu'elles qualifient d'« épuration ethnique », chassant par la terreur toutes les minorités non serbes vivant sur le territoire de la nouvelle république. Particulièrement affectés, les Bosniaques se réfugient dans les villes à majorité musulmane qui deviennent ipso facto des enclaves, surpeuplées, assiégées et régulièrement bombardées.

En septembre 1991, la Communauté européenne a déployé des « casques blancs », observateurs impuissants des multiples cessez-le-feu régulièrement rompus. Se refusant à imposer par la force une solution politique au conflit, elle privilégie les distributions massives d'aide humanitaire aux populations victimes de la guerre.

À partir de février 1992, une force de maintien de la paix internationale, la Forpronu, est déployée sur les territoires de la Croatie puis de la Bosnie. Son mandat ne l'autorise toutefois qu'à défendre ses propres troupes et à protéger les convois d'aide humanitaire.

En mai 1992, le Conseil de sécurité de l'ONU impose un embargo sur la livraison d'armes aux belligérants, qui de facto donne un avantage aux forces serbes, héritières des moyens de l'armée fédérale yougoslave.

En août 1992, des journalistes mettent en lumière l'existence de camps où les forces bosno-serbes détiennent des prisonniers bosniaques dans des conditions inhumaines. Sous la pression internationale, ces prisonniers sont finalement libérés à condition qu'ils quittent la Bosnie pour les États d'Europe occidentale.

Fin 1992, des combats éclatent également entre les forces bosniaques et bosno-croates qui dureront jusqu'au cessez-le-feu de février 1994, suivi de la création d'une fédération

1. La République fédérative de Yougoslavie abrite six Républiques socialistes (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie, Slovénie) et deux provinces autonomes rattachées à la République socialiste de Serbie (Kosovo et Voïvodine).

2. En Bosnie-Herzégovine cohabitent trois peuples : les Bosno-Serbes, les Bosno-Croates et les Bosniaques ou Musulmans (slaves islamisés sous l'Empire ottoman.)

croato-musulmane réunissant la République d'Herceg-Bosna, créée par les Croates de Bosnie et le territoire contrôlé par l'armée de Bosnie-Herzégovine.

En mars 1993, l'enclave musulmane de Srebrenica est attaquée par les forces bosno-serbes. Le général Morillon, commandant en chef de la Forpronu en Bosnie, promet à la population qu'elle ne sera pas abandonnée par l'ONU. Srebrenica est déclarée « zone de sécurité » sous la protection des forces des Nations unies, tout comme Bihac, Gorazde, Sarajevo, Tuzla et Zepa.

En mars-avril 1994, l'enclave de Gorazde est à son tour attaquée par les forces bosno-serbes, qui sont empêchées de la prendre par les frappes aériennes de l'OTAN, en appui à la Forpronu. Les enclaves sous protection de l'ONU restent assiégées.

En juillet 1995, Srebrenica tombe, malgré la présence d'un bataillon de casques bleus néerlandais. Les frappes aériennes sont tardives, insuffisantes et inefficaces. 8 000 hommes de l'enclave âgés de plus de 16 ans sont mis à l'écart et massacrés au cours du processus d'évacuation forcée de la population.

Lors de chacun de ces épisodes, les forces bosno-serbes ont pris en otage des casques bleus afin de dissuader les éventuelles frappes aériennes de l'OTAN.

Celles-ci sont finalement opérées de façon déterminée et efficace fin août 1995, en réplique à un nouveau bombardement sur Sarajevo. Elles mettent un coup d'arrêt à la conquête des territoires par les forces bosno-serbes, après plus de deux ans de siège des enclaves de Bosnie orientale.

Dans la foulée, les forces croates de Croatie et de Bosnie et des forces bosniaques reprennent les territoires serbes de Croatie, dont la région de Krajina. Des dizaines de milliers de Serbes sont alors jetés sur les routes et chassés vers la Bosnie serbe tandis que les Bosno-Serbes continuent leurs opérations d'épuration ethnique.

Le 14 décembre 1995, les accords dits de Dayton, négociés sous l'égide des États-Unis, mettent fin à la guerre et initient la création d'un État de Bosnie-Herzégovine abritant la Fédération croato-musulmane et la République serbe de Bosnie.

À la même époque, des enquêtes journalistiques révèlent qu'un accord aurait été passé entre la Forpronu et les responsables bosno-serbes, qui liait la libération de casques bleus otages à l'absence de frappes aériennes.

Le 15 novembre 1999, un rapport de l'ONU sur les événements de Srebrenica reconnaît les « erreurs de jugement » de l'organisation et demande aux États membres impliqués de mener une enquête sur leurs propres responsabilités.

De 2000 à 2003, des enquêtes sont menées en France et aux Pays-Bas dont les conclusions répartissent les responsabilités de la tragédie de Srebrenica sur l'ensemble des acteurs de la communauté internationale.

QUE FAIT, VOIT ET DIT MSF ?

Dans un premier temps, Médecins Sans Frontières peine à monter des opérations dans un contexte où les besoins sont encore couverts par les structures et le personnel sanitaire hérités de la Fédération yougoslave.

Le 18 octobre 1991, avec la volonté d'intervenir au cœur du conflit, MSF organise un convoi qui évacue 109 blessés de la ville croate de Vukovar assiégée par les forces serbes. Sur la route du retour, une mine explose sous les roues d'un camion, blessant gravement deux infirmières. L'organisation dénonce publiquement cette attaque. Entre-temps, ses responsables ont compris que l'opération a été instrumentalisée par les parties au conflit, croates et serbes, qui l'ont autorisée : les Serbes laissaient passer le convoi en échange de la libération d'un contingent de forces fédérales retenu par les Croates. Les Croates espéraient l'évacuation des combattants blessés de Vukovar.

Dès 1992, les diverses sections de MSF basées en Europe, où l'opinion publique est particulièrement sensibilisée aux événements qui se déroulent en ex-Yougoslavie, s'associent à d'autres organisations pour demander aux responsables politiques d'agir pour mettre fin au conflit.

Les sections belge et hollandaise choisissent de se concentrer sur la distribution de médicaments, matériel médical et produits de première nécessité sur l'ensemble de la Bosnie et auprès des réfugiés dans les Républiques voisines. Ces opérations sont majoritairement financées par la Communauté européenne.

La section française s'abstient de mener ce type d'actions car elle considère qu'elle participe à la politique « d'alibi humanitaire » menée par la Communauté européenne.

En effet, selon son président, qui s'en ouvre largement dans les médias, cette politique de livraison massive d'aide humanitaire ne sert qu'à compenser l'impuissance, voire la réticence des responsables politiques occidentaux à prendre des mesures politico-militaires pour mettre fin au conflit. En juin 1992, il préconise publiquement le recours à la force contre les batteries serbes qui encerclent Sarajevo. Dans les semaines qui suivent, le secrétaire général de MSF International puis le directeur général de MSF Hollande portent à leur tour publiquement le même message.

En octobre 1992, MSF France met en place un projet de soutien aux anciens détenus bosniaques des camps de concentration réfugiés en France et recueille leurs récits.

En décembre, elle rend public un rapport établi à partir de ces récits, qui décrit le processus d'épuration ethnique mis en œuvre par les forces bosno-serbes en Bosnie orientale et le qualifie de crime contre l'humanité. Cette publication est complétée par une série de clips vidéo qui sont malencontreusement diffusés à la même époque qu'une campagne d'affichage de Médecins du Monde comparant Milosevic à Hitler.

En mars 1993, une équipe de la section belge réussit à entrer dans l'enclave de Srebrenica avec un convoi de la Forpronu. Elle rapporte à la presse les conditions de vie dramatiques de la population de l'enclave et demande que celle-ci soit protégée.

Elle y installe une mission médico-sanitaire qui sera gérée en commun avec la section française, comme le sera celle ouverte en juillet 1993 dans l'enclave bosniaque de Gorazde. Pour MSF France cette intervention répond à des besoins vitaux et sauve des vies.

Pendant deux ans, les équipes MSF mènent un bras de fer permanent avec les assiégeants afin de pouvoir approvisionner ces enclaves, que d'aucuns considèrent comme des prisons à ciel ouvert, où sont maintenues en vie des populations asphyxiées par les sièges. Elles dénoncent régulièrement à la presse les entraves posées par les autorités bosno-serbes à l'approvisionnement de ces enclaves.

Pendant l'attaque de Gorazde en mars-avril 1994 et de Srebrenica en juillet 1995, les volontaires expatriés, restés présents dans ces enclaves, aident les équipes locales à prendre en charge les blessés, témoignent en direct de la situation et lancent des appels à la protection des populations.

À Tuzla, une autre équipe MSF prend en charge les rescapés de Srebrenica et recueille leurs témoignages qui seront largement diffusés dans les médias.

En août 1995, des équipes MSF assistent les réfugiés serbes fuyant l'offensive croato-bosniaque dans la Krajina et rapportent publiquement leur situation. Par ailleurs, l'organisation dénonce aussi le renforcement des opérations d'« épuration ethnique » menées par les forces bosno-serbes contre les derniers musulmans de Banja Luka.

Fin août 1995, MSF s'inquiète de l'absence de protection de la population de Gorazde alors que les casques bleus ukrainiens puis britanniques se retirent de l'enclave. Elle attire ensuite l'attention sur le sort d'un groupe de réfugiés bosniaques dissidents, alliés des Serbes et rejetés de tous bords, qui se retrouve bloqué sur le bord d'une route dans les conditions sanitaires très précaires du camp de Kupljensko.

En décembre 1995, après la signature des accords de paix de Dayton, MSF se demande publiquement si la volonté de paix ne risque pas d'entraver la justice et l'établissement des responsabilités dans ce qui s'est passé à Srebrenica.

En février 1996, MSF publie un rapport contenant des témoignages sur l'évacuation de la population de Srebrenica et les 22 membres de son équipe locale et du personnel de l'hôpital portés disparus lors des événements de juillet 1995. Un appel à information sur le sort de ces derniers est lancé.

En juillet 2000, MSF France lance un appel pour l'établissement d'une commission d'enquête du Parlement français sur les responsabilités françaises dans les événements de Srebrenica. Une mission d'information parlementaire est mise en place à laquelle MSF apporte un soutien critique, lui suggérant des questions à poser et des documents à rechercher. Les transcriptions des auditions sont publiées sur un site Internet dédié.

En novembre 2001, à la publication du rapport de cette mission, MSF France souligne publiquement que, s'il reconnaît les responsabilités militaires de la France, ce rapport oublie de mentionner les responsabilités politiques.

De son côté, en 2002 et 2003, MSF Hollande commente publiquement les différents rapports réalisés à la demande des autorités néerlandaises, insistant sur la nécessité d'en tirer les leçons pour l'avenir concernant la protection des civils face aux violences de guerre.

En janvier 2003, MSF France et MSF Hollande demandent publiquement que les États-Unis et le Royaume-Uni lancent à leur tour un processus d'enquête sur leurs propres responsabilités dans les événements de Srebrenica.

QUESTIONNEMENTS ET DILEMMES

Pendant toute cette période, MSF est confrontée à de multiples questionnements et dilemmes :

- ▶ Jusqu'à quel point, comme à Vukovar, peut-on risquer la vie du personnel de MSF afin de pouvoir intervenir au cœur d'un conflit ?
- ▶ Doit-on dénoncer les entraves posées à l'accès aux populations des enclaves de Bosnie orientale, au risque de ne plus y avoir accès du tout ?
- ▶ Peut-on, en tant qu'organisation humanitaire médicale, dénoncer le fait que les responsables politiques présentent l'aide humanitaire comme l'unique solution au conflit et appeler au recours à la force, une action qui entraîne la perte de vies humaines ?
- ▶ En acceptant d'apporter des secours minima à une population assiégée, MSF ne contribue-t-elle pas, à l'instar de médecins geôliers, à la stratégie des assiégeants tout en adoucissant leur image ? À l'inverse, demander l'évacuation de ceux qui le souhaitent n'équivaut-il pas à cautionner la politique d'épuration ethnique menée par ces assiégeants ?
- ▶ Peut-on, comme à Gorazde, accepter d'alerter sur la gravité d'une crise en diffusant des bilans de blessés et de morts difficiles à vérifier, au risque de se faire instrumentaliser par la source de ces chiffres ?
- ▶ Ayant fait confiance à l'engagement de protection de Srebrenica et de sa population par les Forces des Nations unies, MSF doit-elle assumer une part de culpabilité ou de complicité dans l'abandon de l'enclave par l'ONU et le massacre de la population qui a suivi ? MSF n'a-t-elle pas donné à la population la fausse impression que rien ne pouvait lui arriver tant que son équipe était présente ?
- ▶ Est-ce le rôle d'une organisation médicale humanitaire de lancer un appel à une commission d'enquête parlementaire puis, celle-ci mise en place, d'en assurer un suivi actif critique ? À l'inverse, MSF peut-elle ne pas chercher à comprendre les circonstances et les responsabilités qui, au niveau international, ont mené à l'abandon et au massacre d'une population à laquelle ses équipes portaient secours ? Peut-elle se contenter de lancer un appel à une enquête parlementaire sans s'assurer que celle-ci se pose des questions susceptibles d'apporter des réponses éclairantes sur les événements ?

- En n'explorant pas aussi les zones d'ombre des accords passés entre Bosno-Serbes et Bosniaques, MSF ne risque-t-elle pas de se poser en procureur des seules pratiques de l'ONU et des États membres ?
- La tragédie de Srebrenica doit – elle être considérée comme un accident de l'histoire ou comme une preuve de l'impuissance des mandats internationaux de protection des populations développé par l'ONU ?

Pour citer ce contenu :

Laurence Binet, « MSF et la guerre en ex-Yougoslavie 1991-2003 », Décembre 2015, URL :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/msf-et-la-guerre-en-ex-yougoslavie-1991-2003>

N.B. Cette étude de cas ne couvre pas la guerre du Kosovo (1998-1999) et couvre partiellement les événements concernant l'enclave de Srebrenica. Pour plus de détails sur ces deux crises, voir les études suivantes :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/violences-contre-les-kosovars-albanais-intervention-de-lotan-1998-1999>

<https://www.msf.org/fr/speakingout/msf-et-srebrenica-1993-2003>

Merci pour votre lecture.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces événements, nous vous invitons à consulter le site du projet SOCS, où vous trouverez

- l'étude complète ;
- des cartes indiquant les lieux où MSF est intervenu ;
 - une chronologie détaillée ;
- des vidéos de MSF et des extraits de documents de l'époque.

Certaines études ont également été adaptées sous forme de podcasts et font l'objet de cours en ligne.

Retrouvez l'ensemble des études de cas sur les prises de parole publiques de MSF ici :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>